

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

1. 800003460900 GUARDIANS EVO

2. Fabricant : Macron s.p.a. - Via Giulio Pastore, 57, 40053 Valsamoggia - Loc. Crespellano (BO) Italie

3. La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant: Macron s.p.a. - Via Giulio Pastore, 57, 40053 Valsamoggia - Loc. Crespellano (BO) Italie

4.



5. L'objet de la déclaration mentionné au point 4 est conforme à la réglementation d'harmonisation pertinente de l'Union européenne.

6. Ces protège-tibias sont considérés comme des équipements de protection individuelle de catégorie II et offrent une protection conforme à la réglementation européenne en vigueur (Règlement EPI (UE) 2016/425), en référence à la norme EN 13061:2009. Ces protège-tibias ont été conçus dans le but de prévenir les chocs en cas de contact lors de la pratique du football.

Signé au nom et pour le compte de Gianluca Pavanello, Représentant Légal de Macron s.p.a. Valsamoggia, Loc. Crespellano (BO)

Date: 21/11/2024

Massimo Vecil, Head of Production Development & Engineering



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UK

1. Fabricant : Macron s.p.a. - Via Giulio Pastore, 57, 40053 Valsamoggia - Loc. Crespellano (BO) Italie

2. Déclare ici que le produit décrit ci-dessous:

No article, désignation 800003460900 GUARDIANS EVO

Correspond aux directives suivantes CE: Regulation (EU) 2016/425 –
Personal Protective Equipment (Regulation (EU) 2016/425 as brought into UK law)



3. Normes appliquées et spécifications techniques: EN 13061:2009 standard

Signé au nom et pour le compte de Gianluca Pavanello, Représentant Légal de
Macron s.p.a. Valsamoggia, Loc. Crespellano (BO)

Date: 21/11/2024

Massimo Vecil, Head of Production Development & Engineering

